

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/13/2023

Numéro de version 2202

Révision: 01/13/2023

1 Identification

Identificateur de produit

Nom du produit: **ATTBLIME - AB24**
 Emploi de la substance / de la préparation: **Produit de peinture Agent de matage**

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: **Graichen Produktions- und Vertiebs-GmbH Darmstädter Str. 127 - 129 D-64625 Bensheim Tel.: +49(0)6251/73103 Fax: +49(0)6251/77901 e-mail:ehs@graichen-bensheim.de homepage:http://www.graichen.net**

Service chargé des renseignements:

Département "sécurité des produits"
 Medizinische Notfallouskunft bei Vergiftungen:
 Centre de conseil en cas d'intoxication à Mayence Tel : +49(0)6131/19240 Giftinformation: +49(0)700/GIFTINFO
 Pendant des heures de bureau:+49(0)6251/73103
 Dehors des heures de bureau:+49(0)172/7478476 Roland Fell
 USA / CAN : 800-424-9300 (disponible 24 hrs)

Numéro d'appel d'urgence:

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 Gaz sous pression - gaz comprimé H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH
 Pictogrammes de danger

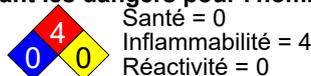
Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).



GHS02 GHS04
 Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

NFPA données (gamme 0-4)



Santé = 0
 Inflammabilité = 4
 Réactivité = 0

HMIS données (gamme 0-4)



Santé = 0
 Inflammabilité = 4
 Réactivité = 3

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: **Mélange de substances actives avec gaz propulseur.**

Composants dangereux:

CAS: 106-97-8	n-Butane Gaz inflammables - catégorie 1, H220; Gaz sous pression - gaz comprimé, H280	30 – 60%p/p
CAS: 74-98-6	propane Gaz inflammables - catégorie 1, H220; Gaz sous pression - gaz comprimé, H280	10 – 30%p/p

Indications complémentaires: **Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**

4 Premiers soins

Description des premiers secours

Après inhalation: **Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles. En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable. Pratiquer la respiration avec une poche respiratoire ou un appareil respiratoire.**
 Après contact avec les yeux: **Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.**

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/13/2023

Numéro de version 2202

Révision: 01/13/2023

Nom du produit: ATTBLIME - AB24

- (suite de la page 1)
- . Après ingestion: Demander immédiatement conseil à un médecin.
Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.
 - . Indications destinées au médecin:
 - . Principaux symptômes et effets, aigus et différés Non disponibles.
 - . Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- . **Moyens d'extinction**
- . Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- . Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau complet
- . **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
- . **Conseils aux pompiers**
- . Equipement spécial de sécurité: Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- . **Autres indications** Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.
Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- . **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Tenir éloigné des sources d'inflammation.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Porter un vêtement personnel de protection.
- . **Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer.
- . **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Assurer une aération suffisante.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
- . **Référence à d'autres rubriques** Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- . **Manipulation:**
- . Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- . Préventions des incendies et des explosions: Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
- . **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- . Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais.
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.
- . Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- . Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- . **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponibles.

(suite page 3)
CA/FR

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/13/2023

Numéro de version 2202

Révision: 01/13/2023

Nom du produit: ATTBLIME - AB24

(suite de la page 2)

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

. **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.

. **Paramètres de contrôle**

. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 106-97-8 n-Butane

EL STEL: 1000 ppm
EX

EV TWA: 800 ppm
abrogé : 01/01/18

CAS: 74-98-6 propane

EL Simple asphyxiant; EX

EV TWA: 1,000 ppm
abrogé : 01/01/18

. Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

. **Contrôles de l'exposition**

. Equipement de protection individuel:

. Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

. Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

. Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

. Matériau des gants

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

. Temps de pénétration du matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

. Protection des yeux:

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

. **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

. Indications générales

. Aspect:

Forme: Aérosol
Couleur: Blanc
Odeur: Caractéristique
Seuil olfactif: Non déterminé.

. valeur du pH à 20 °C (68 °F): 7

. Changement d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: -44.5 °C (-48.1 °F)

. Point d'éclair -97 °C (-142.6 °F)

. Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

. Température d'inflammation: 230 °C (446 °F)

. Température de décomposition: Non déterminé.

. Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

. Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

. Limites d'explosion:

Inférieure: 1.5 Vol %
Supérieure: 10.9 Vol %

. Pression de vapeur à 20 °C (68 °F): 8,300 hPa (6.200 mm Hg)

. Densité à 20 °C (68 °F): 0.7071 g/cm³ (5.9007 lbs/gal)

. Densité relative: Non déterminé.

. Densité de vapeur: Non déterminé.

. Taux d'évaporation: Non applicable.

(suite page 4)
CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/13/2023

Numéro de version 2202

Révision: 01/13/2023

Nom du produit: ATTBLIME - AB24

(suite de la page 3)

. Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
. Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
. Viscosité: Dynamique:	Non déterminé.
. Teneur en solvants: Solvants organiques: VOC (CE) VOC (EU) (%)	58.6 % 420.5 g/l 59.5 %
. Teneur en substances solides:	40.5 %
. Autres informations	Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

. Réactivité	Non disponibles.
. Stabilité chimique	
. Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
. Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
. Conditions à éviter	Non disponibles.
. Matières incompatibles:	Non disponibles.
. Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

. Informations sur les effets toxicologiques

. Toxicité aiguë	
. Effet primaire d'irritation:	
. Corrosion cutanée/irritation cutanée	Pas d'effet d'irritation.
. Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Effet d'irritation.
. Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucun effet de sensibilisation connu.
. Indications toxicologiques complémentaires:	

. Catégories cancérogènes

. IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

CAS: 115-07-1 | propène

3

. NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

12 Données écologiques

. Toxicité

. Toxicité aquatique:

CAS: 106-97-8 n-Butane

EC50 (96h) | 7.71 mg/l (Algae)

LC50 (96h) | 27.98 mg/l (Fisch)

CAS: 74-98-6 propane

EC50 (96h) | 7.71 mg/l (Algae)

LC50 (96h) | 27.98 mg/l (Fisch)

CAS: 75-28-5 isobutane

EC50 (96h) | 7.71 mg/l (Algae)

LC50 (96h) | 27.98 mg/l (Fisch)

CAS: 74-84-0 éthane

EC50 (96h) | 7.71 mg/l (Algae)

LC50 (96h) | 27.98 mg/l (Fisch)

. **Persistance et dégradabilité** Difficilement biodégradable.. **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**

. Potentiel de bioaccumulation Peut s'accumuler dans les organismes.

. Mobilité dans le sol Non disponibles.

. **Autres indications écologiques:**

. Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

(suite page 5)
CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/13/2023

Numéro de version 2202

Révision: 01/13/2023

Nom du produit: ATTBLIME - AB24

(suite de la page 4)

- Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- Autres effets néfastes** Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

- Méthodes de traitement des déchets**
- Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- Emballages non nettoyés:**
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- No ONU**
- DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA UN1950
- Désignation officielle de transport de l'ONU**
- DOT/TMD AÉROSOLS, inflammable
- ADR 1950 AÉROSOLS
- IMDG AEROSOLS
- IATA AEROSOLS, inflammable

- Classe(s) de danger pour le transport**
- DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):



- Classe 2.1 Gaz.
- Label 2.1

· ADR



- Classe 2.5F Gaz.
- Étiquette 2.1

· IMDG, IATA



- Class 2.1 Gaz.
- Label 2.1

· Groupe d'emballage

- DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA néant

· Dangers pour l'environnement: Non applicable.

- Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Gaz.
- Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): -
- No EMS: F-D,S-U
- Stowage Code SW1 Protected from sources of heat.
SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A.
For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre:
Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4.
For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:
Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
For WASTE AEROSOLS:
Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
- Segregation Code

· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

(suite page 6)

CA/FR

**Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1**

Date d'impression : 01/13/2023

Numéro de version 2202

Révision: 01/13/2023

Nom du produit: ATTBLIME - AB24

(suite de la page 5)

Indications complémentaires de transport:

. DOT/TMD	
. Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 75 kg On cargo aircraft only: 150 kg
. ADR	
. Quantités limitées (LQ)	1L
. Quantités exceptées (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
. Catégorie de transport	2
. Code de restriction en tunnels	D
. IMDG	
. Limited quantities (LQ)	1L
. Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
. "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AEROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

. TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)	Tous les composants ont la valeur ACTIVE.
. Liste canadienne des substances	
. Liste des substances domestiques (DSL) du Canada	
CAS: 106-97-8	n-Butane
CAS: 74-98-6	propane
CAS: 75-28-5	isobutane
CAS: 74-84-0	éthane
CAS: 109-66-0	pentane
	1-Buten
	2-Buten
CAS: 115-07-1	propène
. Liste extérieure des substances (LES) du Canada	
CAS: 294-62-2	Cyclododecan
. Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)	Aucun des composants n'est compris.
. Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)	
CAS: 106-97-8	n-Butane

. Informations de danger relatives aux produit:
. Éléments d'étiquetage SGH
. Pictogrammes de danger

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux
Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).



GHS02 GHS04

. Mention d'avertissement
. Mentions de danger

Danger
Aérosol extrêmement inflammable.
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

. Conseils de prudence

. **Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

. **Service établissant la fiche technique:**

Département "sécurité des produits"

(suite page 7)

**Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1**

Date d'impression : 01/13/2023

Numéro de version 2202

Révision: 01/13/2023

Nom du produit: ATTBLIME - AB24

(suite de la page 6)

Contact:

. Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité

01/13/2023

. Acronymes et abréviations:

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
NFPA: National Fire Protection Association (USA)
HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

. * Données modifiées par rapport à la version précédente

CA/FR